



Rencontre citoyenne du 11/01/2026

Chaumontet

Compte-rendu

Ordre du Jour :

- I. **Présentation de la candidature de Karine FALCONNAT.**
- II. **Contenu des rencontres citoyennes et des questions évoquées :**
 - A. **Contenu des rencontres citoyennes.**
 - B. **Questions évoquées par les Sillingiennes et Sillingiens.**

Contexte :

En propos liminaire, Karine FALCONNAT, remercie les citoyennes et citoyens pour leurs participations à cette première rencontre citoyenne organisée dans le cadre de sa candidature aux élections municipales de 2026 afin de conduire la liste « Unis pour l'Avenir de Sillingy » pour devenir de Maire. En quelques mots, Karine FALCONNAT précise que les rencontres citoyennes ont pour objet d'écouter, d'apporter des précisions et de débattre avec les Sillingiennes et les Sillingiens autour de thématiques essentielles pour le développement de la commune en conservant sa spécificité tout en identifiant les points de vigilance. Dès lors, il est essentiel de souligner que ces rencontres citoyennes n'ont pas pour vocation, à ce jour, de présenter le programme de sa liste.

Avant de se présenter et de détailler le contenu de la rencontre, Karine FALCONNAT précise que ces rencontres citoyennes répondent à la notion d'intérêt général. Pour toutes questions particulières, les citoyennes et citoyens pourront, ultérieurement, prendre contact avec elle comme mentionné en page n°2 du présent compte-rendu.

I. Présentation de la candidature de Karine FALCONNAT :

Cheffe de service dans le domaine de l'insertion par l'activité économique et de l'emploi, Karine FALCONNAT rappelle que son engagement pour la commune a débuté en 2008, soit trois mandats en tant qu'adjointe puis 1^{ère} adjointe. De plus, entre 2014 et 2020, Karine FALCONNAT précise avoir siégé à la Communauté de Communes Fier et Usses (CCFU) en qualité de vice-présidente déléguée aux services à la personne. Forte de son enracinement communal et de son expérience politique Karine FALCONNAT apporte les précisions suivantes relatives à sa candidature.

Tout d'abord il est rappelé que sa candidature a été déposée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune avant les fêtes de fin d'année 2025. Un article dans le Dauphiné Libéré, en date du 03 janvier 2026, a également été publié pour présenter sa candidature. Karine FALCONNAT rappelle qu'elle souhaite être une maire disponible, à l'écoute, empathique et sérieuse.

Ensuite et comme mentionnée dans sa déclaration de candidature, Karine FALCONNAT juge utile de préciser qu'elle aura notamment pour objectifs de stabiliser les finances communales, de

développer les équipements sportifs et culturels, de lancer le chantier du bâtiment Péri-scolaire, de renforcer la sécurité et travailler sur la tranquillité publique, de poursuivre la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en favorisant la mobilité douce tout en préservant les paysages et la biodiversité, définir une politique du Bien Vieillir à Sillingy, etc.

Enfin, afin de parfaire l'information des citoyennes et citoyens, Karine FALCONNAT précise qu'un site internet est dédié à sa candidature et consultable à l'adresse suivante « unis-avenir-sillingy.fr ». Les demandes, interrogations et éclaircissements peuvent également être adressés à l'adresse électronique suivante : « contact@unis-avenir-sillingy.fr ».

A l'issue de sa présentation, ses colistières et colistiers se présentent.

Le temps des questions et du débat est ouvert.

II. Contenu des rencontres citoyennes et questions évoquées :

A. Contenu des rencontres citoyennes :

Karine FALCONNAT informe les Sillingiennes et Sillingiens du contenu et du déroulement de la rencontre citoyenne. Une feuille est distribuée aux personnes présentes sur laquelle figurent cinq questions, reprenant des thématiques jugées essentielles pour la commune. Il est demandé à chacun de classer les thématiques de la plus importante à la moins importante (de 1 à 5) :

- 1. Quelle est votre vision pour la commune ?**
- 2. Comment améliorer les déplacements du quotidien sur le territoire ?**
- 3. Comment accompagner le parcours de vie des habitants (De la petite enfance au grand âge) ?**
- 4. Comment animer la vie locale (culture, vie associative, manifestations, ...) ?**
- 5. Quelles réponses apporter aux incivilités du quotidien et améliorer la tranquillité publique ?**

Une fois la réalisation de ce travail préparatoire réalisé par les Sillingiennes et Sillingiens, les colistiers ont ramassé les feuilles et procédé à un dépouillement afin de retenir 3 thématiques. Ensuite, les citoyennes et citoyens présents ont pu formuler leurs questions et interrogations afin de lancer le débat.

B. Questions évoquées par les Sillingiennes et Sillingiens :

A l'issue du dépouillement, il est précisé que les 3 thématiques suivantes, majoritaires, ont été retenues (dans l'optique d'une plus grande transparence, deux thématiques ont été regroupées) :

- Thématiques n°4 et n°5 :
 - Comment animer la vie locale (culture, vie associative, manifestations, ...) ?
 - Quelles réponses apporter aux incivilités du quotidien et améliorer la tranquillité publique ?
- Thématiques n°2 : Comment améliorer les déplacements du quotidien sur le territoire ?
- Thématiques n°1 : Quelle est votre vision pour la commune ?

1) Comment animer la vie locale (culture, vie association, manifestations, ...) ? / Quelles réponses apporter aux incivilités du quotidien et améliorer la tranquillité publique ?

a. Thématique n°4 : Comment animer la vie locales (culture, vie associative, manifestations, ...) ? :

⇒ L'Escapade (salle du collège)

Un(e) citoyen(ne) s'interroge sur l'utilisation qui sera faite de la salle de spectacle, située à proximité du collège.

Karine FALCONNAT précise que la salle de spectacle « *L'Escapade* », utilisée par les collégiens, sera très prochainement mise à disposition des associations communales afin de proposer une offre culturelle diverse et variée. Des conférences pourraient également se tenir dans ce lieu. Un partenariat avec le « Cinémino » d'Annecy est envisagé. Le « Cinémino » est un rendez-vous organisé par la ville d'Annecy ayant pour objectif de présenter une offre cinématographique au jeune public.

⇒ Réhabilitation de l'ancienne porcherie :

Un(e) citoyen(ne) s'interroge sur le devenir de l'ancienne porcherie, localisé à côté de la Fruitière.

Karine FALCONNAT précise que la réhabilitation de ce bâtiment s'avère nécessaire au regard de son délabrement et des graffitis ayant été apposés de manière illicite. Une étude a été réalisée sur le devenir ce bâtiment. La réhabilitation de ce dernier en un tiers-lieu a été évoquée. Cependant, en raison de la priorisation d'autres projets, aucune procédure n'a été lancée à ce jour. Cependant, la réhabilitation de la porcherie sera étudiée à partir de l'année 2026.

b. Thématique n°5 : Quelles réponses apporter aux incivilités du quotidien et améliorer la tranquillité publique ? :

⇒ Police municipale :

Un(e) citoyen(ne) précise qu'il n'y a pas suffisamment d'agent de police municipale sur la commune de Sillingy.

Karine FALCONNAT précise tout d'abord, que la police municipale a été créée en 2017 par une convention entre plusieurs communes. C'est la commune de la Balme qui la coordonne. Ensuite, au regard notamment des incivilités et des enjeux de stationnement, il se trouve la police municipale peut être en sous-effectif sur Sillingy. Dans le cadre de sa candidature, Karine FALCONNAT apporte deux propositions. Il pourra s'avérer nécessaire soit, de solliciter plus d'agents pour la commune de Sillingy, soit d'envisager la mise en place d'une police municipale propre à la commune.

2) Thématique n°2 : Comment améliorer les déplacements du quotidien sur le territoire ?

⇒ Demande d'amélioration de la desserte en transports en commun pour le hameau de Bromines :

Une citoyenne de Bromines mentionne la proximité immédiate de la piste cyclable, permettant un déplacement aisé en mode doux. Toutefois, il n'en va pas de même concernant la desserte en transports en commun. Il faut parcourir plusieurs kilomètres pour accéder à l'arrêt de bus le plus proche. Au regard de la croissance démographique de ce hameau, de son lien avec le Grand Epagny et de sa proximité avec le Grand Annecy, une amélioration est nécessaire.

Pierre AGERON précise qu'une réflexion pour l'amélioration de la desserte de ce hameau est en cours avec la Société Intercommunale des Bus de la Région d'Annecy (SIBRA). En complément des précisions apportées par Pierre AGERON, Philippe LANGANNÉ précise que l'amélioration de la desserte en transport en commun et l'utilisation des modes de déplacement, alternatifs à la voiture individuelle, sera un objectif du prochain mandat.

⇒ Permettre une liaison sécurisée, en mode doux, entre la boulangerie le MUST et la Fruitière :

Un(e) citoyen(ne) mentionne la dangerosité avérée pour rejoindre, à pied, la boulangerie le MUST depuis la Fruitière ou inversement.

Karine FALCONNAT précise que cette situation délicate est connue et qu'une réflexion accompagnée d'action sera menée. Cette dernière devrait se traduire par la création d'un accès en mode doux.

⇒ Problème de stationnement autour du collège de Sillingy :

Un(e) citoyen(ne) interroge Karine FALCONNAT sur un problème de stationnement autour et à proximité immédiate du collège.

Philippe LANGANNÉ entend l'interrogation mais souhaite préciser que des places de stationnement sont disponibles autour de la maison de santé. Ces dernières visent à compléter l'offre existante pour le collège ainsi que pour le gymnase.

⇒ Poursuivre l'amélioration de la continuité entre le collège, la maison de santé et le Chef-lieu :

Un(e) citoyen(ne) mentionne l'importance d'améliorer la continuité entre le collège, la maison de santé et le Chef-lieu.

Karine FALCONNAT rappelle qu'un important travail d'amélioration de l'offre en transports en commun et en mode doux a été réalisé dans l'actuel mandat. Toutefois, ce dernier doit se prolonger tout en préservant l'offre commerciale présente au Chef-lieu. En effet, tout récemment, des personnes du troisième âge ont pu souligner leurs difficultés à rejoindre, à pied, les commerces et services du Chef-lieu alors qu'ils demeurent à proximité immédiate.

3) Thématique n°1 : Quelle est votre vision pour la commune ?

⇒ Préservations de milieux naturels agricoles et forestiers :

L'attention de Karine FALCONNAT est attirée sur le fait que la commune dispose de nombreux espaces naturels agricoles et forestiers non urbanisés. Au regard de la situation observée sur les communes riveraines, il existe un réel enjeu à les préserver.

Karine FALCONNAT précise que la préservation de la biodiversité communale et des espaces verts sera un enjeu majeur recherché, cela se traduira notamment dans le cadre de la révision du PLU. Il conviendra de répondre aux objectifs d'adaptation au dérèglement climatique par le recentrage de l'urbanisation sur deux pôles, afin de lutter efficacement contre le mitage et de rapprocher les habitants des services et des équipements. Une optimisation des déplacements en mode doux sera également recherchée. Pierre AGERON précise en outre qu'il conviendra de répondre aux objectifs de la loi du 22 août 2021 dite « *loi Climat et Résilience* » fixant notamment le principe du zéro artificialisation nette (ZAN). L'objectif ZAN « [...] *consiste à limiter toute extension de l'artificialisation d'ici 2050. Cela implique que des aménagements des espaces agricoles, naturels ou forestiers seront encore possible mais conditionnés à une renaturation à proportion égale des espaces artificialisés sur le territoire concerné [...]* ». De plus Pierre AGERON précise qu'un objectif intermédiaire de réduction par deux de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020, est attendu en 2030.

⇒ Préservation du miroir de faille de Sillingy :

En ce qui concerne le miroir de faille de Sillingy, un citoyen mentionne la dégradation progressive et continue du chemin d'accès. Est notamment mentionné l'usage des trottinettes électriques et des vélos à assistance électrique.

Pierre AGERON rappelle que le miroir de faille de Sillingy est l'un des plus importants en Europe et qu'il est identifié par le Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre des espaces naturels sensibles (ENS). En termes de circulation, Philippe LANGANNÉ précise que la réglementation est complexe et méritera une réflexion de fond. Toutefois, François Éric CARBONNEL précise que la région Auvergne Rhône-Alpes pourra être sollicitée en vue d'obtenir une subvention.

⇒ Manque de la présence d'une piscine municipale :

Un(e) citoyen(nne) déplore l'absence de piscine municipale sur la commune ou au sein de la CCFU. Dans le cadre de sa candidature, il est demandé à Karine FALCONNAT si un tel équipement est envisagé.

Luc DUBOIS précise qu'au regard du budget nécessaire à mobiliser pour la création et le fonctionnement d'un tel équipement, le poids démographique de Sillingy n'est pas suffisant. Une réflexion a été engagée avec d'autres communes voisines, mais les conclusions sont similaires. Toutefois, si la réalisation d'un tel équipement, à l'échelle de l'intercommunalité, est complexe il est précisé que la réflexion n'est pas abandonnée pour autant. Pour les enfants de la commune et de

l'intercommunalité, Karine FALCONNAT précise qu'il est difficile d'obtenir des créneaux horaires de natation dans les piscines d'Annecy. Toutefois, il est rappelé qu'il existe une solution alternative, comprenant le transport des enfants. Il s'agit de cours de natation dispensés au « Centre Nautique des Dronières – Espace Bernard PELLARIN » localisé sur la Commune de Cruseilles.

Au terme des échanges, Karine FALCONNAT rappelle la tenue des deux prochaines rencontres citoyennes qui se tiendront le dimanche 25 janvier 2026 à 10h00 à l'école de la Combe-de-Sillingy et le dimanche 01 février 2026 à l'école du Chef-lieu. Karine FALCONNAT précise également que les vœux de M. le Maire de Sillingy se tiendront le dimanche 18 janvier 2026 à 10h00 à la Salle d'Animation de Sillingy.

Plus aucune observation n'étant formulée, la rencontre citoyenne se termine à 11h30.